

Conseil d'administration de l'Association du Pays Carcassonnais

Jeudi 28 avril 2022 à Villemoustaussou

<u>1^{er} COLLEGE</u>	Présent	Représenté
Madame Yolande PITON - Maire de Castans	x	
Monsieur Jean-Régis GUICHOU - Maire de Couffoulens	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Dorothée PECHAIRE - Maire de Bouilhonnac		
Monsieur Jean-Paul BOUYSSSET - Mairie de Cuxac Cabardès	x	
Monsieur Jean Claude PISTRE - Maire d' Arzens		
Monsieur Christine PEANY - Maire de Puicheric	X Pouvoir	Mme JEANNET
Madame Martine ESCANUELA - Maire de Serviès en Val		
Monsieur Aurélien TURCHETTO - Maire de Villesequelande	X	
Madame Magali ARNAUD – Maire de Villar en Val	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Alain GINIES - Maire de Villeneuve Minervoises	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Patricia DHUMEZ - Mairie de Preixan	X	
Monsieur Max BRAIL – Mairie de Lastours		
<u>2^{ème} COLLEGE</u>		
Monsieur Thierry LECINA -Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne II		
Madame Maria CONQUET - Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne III	X	
Madame Muriel CHERRIER - Conseillère Départementale du Canton Vallée de l'Orbiel	X	
Monsieur Daniel DEDIES - Conseiller Départemental du Canton de Carcassonne III		
Madame Chloé DANILLON - Conseillère Départementale du Canton Malepère Montagne Noire		
Madame Tamara RIVEL - Présidente Pays Carcassonnais / Conseillère Départementale du Canton de Carcassonne II	X	
Monsieur Cyril DELPECH - Président CDC Montagne Noire		
Monsieur Régis BANQUET - Président Carcassonne Agglo		
Monsieur Alain GINIES - Conseiller Départemental du Canton du Haut Minervoises	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Mireille ROBERT - Députée de l'Aude : 3 circonscription	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Danièle HERIN - Députée de l'Aude :1 circonscription	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Philippe ANDRIEU - Conseiller Régional de la Région Occitanie		
Monsieur Alain COSTE - Conseiller Régional de la Région Occitanie		
Madame Sylvie VILAS - Conseillère Régionale de la Région Occitanie		
<u>3^{ème} COLLEGE</u>		
Monsieur Didier ASTRE - EAURIZON	X	
Monsieur Julien CHIRON – Génération VTT	X	
Monsieur Christian AUDOUY – Festival Guitares à travers chants		
Madame Michèle HEYDORFF – Le Théâtre dans les Vignes	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Jacques CHANUT – Fédération du bâtiment		
Monsieur Philippe CLERGUE - SETSN Gouffre de Cabrespine	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Eric PECHADRE - Les Cabanes dans les Arbres	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Georges COMBES - Association ABRIBUS	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Michel VANDERWAEREN	X	
Madame Bénédicte GOBE – Château l'Amiral	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Stéphanie NEDELEC – Gîte de France - SCIC Sudfrance.fr	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur DURAND André - Association "Le Moulin à Papier"	X	
Madame Patricia IZARD – CFPM	X	
Monsieur Philippe LAGARDE – Edition Itinérances		
Monsieur VERGNES - Président de la Chambre d'Agriculture de l'Aude		
Monsieur Michel YVON – Rapporteur de la commission culture Pays Carcassonnais	X	
Monsieur Louis MADAOLE – Chambre des Commerces et d'Industrie de l'Aude	X	M Bertrand BALDY
Madame Marie-Elise GARDEL – Archéologue		
Madame Laure QUILLES MILLET - Association "Pierres sèches en Montagne Noire"		
Madame Evelyne ROBERT - Atelier du Livre	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Cécile MICOULEAU – Les Ampéfolies de Moussoulens		
Madame Monique SUBRA - Editions du Cabardès		
Monsieur PECCOLO - Restaurant « La Marbrerie »	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Monsieur Gilles FOUSSAT - Syndicat du Cru Malepère		
Monsieur VERA : Président de la Chambre des Métiers	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Magali MALET-LACUVE - Camping de Villegly	Pouvoir	Mme Tamara RIVEL
Madame Marie Chantal FERRIOL – FNASSEM	X	

Le quorum est atteint : 1^{er} collège : 8

2^{ème} collège : 6

3^{ème} collège : 18

TOTAL : 32/ 53

Présents non votants : Monsieur Jean Louis PETIT, Maire de Caunes Minervoises, Monsieur Eric PEILHE : Carcassonne Agglo, Madame Florence CROUZAT : Carcassonne Agglo, Madame Nathalie HUZÉ : Commissaire aux comptes, Madame Marie-Françoise ROBERT expert-comptable, Madame Valérie LAFON : Pays Carcassonnais, Madame Céline MARAIRE : Pays Carcassonnais

Madame la Présidente propose d'aborder l'ordre du jour suivant

Préparation de l'AGE 2022 :

1. Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 22 septembre 2021
2. Point activités 2021 / Evaluation finale du programme 2014-2020 / Enveloppe supplémentaire 2021-2022
3. Rapport financier 2021 – Renouvellement du mandat de la Commissaire aux comptes
4. Vote des cotisations 2022 - validation de la demande de subvention « Animation Gestion du GAL »
5. Candidature du Pays Carcassonnais au prochain programme LEADER 2023-2027 – recrutement du Cabinet d'étude
6. Modification des statuts de l'association du Pays Carcassonnais
7. Questions diverses

1. Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 22 septembre 2021

Mme la Présidente demande aux membres du conseil d'administration présents s'ils ont des remarques ou des ajouts à faire sur le procès-verbal du Conseil d'administration du 22 septembre 2021 ?

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal du conseil d'administration du 22 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Point activités 2021 :

4 Comités techniques « COTEC » (réservés aux techniciens des collectivités, Chambres Consulaires et partenaires comme l'ADT, le CAUE) pour donner un avis technique sur chaque projet déposé aux membres du COPROG.

4 Comités de Programmation « COPROG » constitué de 10 titulaires publics et de 13 titulaires privés (et autant de suppléants pour pallier à l'absentéisme) donnant en 1^{er} lieu un avis d'opportunité favorable ou non sur chaque projet avant de voter la programmation définitive du projet après avis des financeurs nationaux. Il faut souligner la motivation et l'implication de ces membres puisque le **quorum a toujours été respecté**, quorum essentiel pour la bonne marche du programme. Rappelons aussi que l'Europe demandait 4 COPROGS par an, nous avons donc rempli cette mission.

50 personnes reçues pour la découverte de leur projet et pour l'explication du programme LEADER du Carcassonnais.

09 projets votés en opportunités en 2021 :

- **Création d'un salon de thé « Le Clos de l'Abbaye »** : Coût du projet : 44 036.93€
Europe : 28 183.64€ / Carcassonne Agglo : 7 045.91€ / Auto-financement : 8 807.39€
- **Création d'un atelier d'Artisan verrerie d'Art par la mairie de Rustiques** : Coût du projet : 72 935.10€
Europe : 46 678.46€ / Carcassonne Agglo (FPIC) : 11 669.62€ / Auto-financement : 14 587.02€
- **Coopération inter GAL sur le Canal du Midi par le CRT Occitanie** : Coût du projet : 12 936.00€
Europe : 10 348.006€ / Auto-financement : 2 588.00€
- **Amélioration de l'atelier de céramique « Terre d'Empreinte »** : Coût du projet : 61 771.81€
Europe : 39 533.96€ / CDC Montagne Noire : 4 941.75€ / Mairie de Cuxac Cabardès : 4 941.74€ / Auto-financement : 12 354.36€
- **Plan de communication du Domaine de Calmel & Joseph** : Coût du projet : 61 871.00€
Europe : 39 597.44€ / Carcassonne Agglo : 9 899.36€ / Auto-financement : 12 374.20€
- **Création d'un gîte 4 épis « La Maison du Vigneron »** : Coût du projet : 61 035.89€
Europe : 39 063.03€ / Carcassonne Agglo : 9 765.76€ / Auto-financement : 12 207.20€
- **Création d'une œuvre artistique urbaine pour la cave de Villesequelande** : Coût du projet : 65 865.95€
Europe : 42 154.20€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Auto-financement : 13 173.20€
- **Modernisation de l'atelier de ferronnerie d'art « La Marquise »** : Coût du projet : 7 077.17€
Europe : 4 529.39€ / Carcassonne Agglo : 1 132.35€ / Auto-financement : 1 415.43€
- **Frais de fonctionnement du GAL / Animation gestion 2021** : Coût du projet : 137 471.64€
Europe : 63 696.22€ / Région Occitanie : 7 962.03€ / Auto-financement : 65 813.39€

Maquette financière : Total des projets votés en opportunités pour 2021

Coût total des projets	Financement Européen	Carcassonne Agglo	Région Occitanie	CDC Montagne Noire	Mairie De Cuxac Cabardès	Mairie de Villesequelande	Pays Carcassonnais MOP	Auto-financement
463 933.83€	311 726.86€	48 998.38€	7 962.03€	4 941.75€	4 941.74€	538.55€	7 962.03€	76 862.51€

8 projets programmés en 2021 :

- **Ethnopôle GARAE* : Film documentaire "Entendez-vous dans nos campagnes"** : Coût du projet : 20 230.34€
Europe : 12 947.40€ / Carcassonne Agglo : 2 589.48€ / CDC Montagne Noire : 647.37€ / Auto-financement : 4 046.09€
- **Plan de communication de l'agence SUDFRANCE.FR** : Coût du projet : 23 171.93€
Europe : 14 830.04€ / Carcassonne Agglo : 2 966.01€ / CDC Montagne Noire : 741.50€ / Auto-financement : 4 634.39€
- **Plan de communication du Domaine Rose & Paul** : Coût du projet : 14 874.54€
Europe : 9 519.70€ / Carcassonne Agglo : 2 379.93€ / Auto-financement : 2 974.92€
- **Plan marketing Office de tourisme de la Montagne Noire** : Coût du projet : 28 437.70€
Europe : 18 200.12€ / CDC Montagne Noire : 4 550.03€ / Auto-financement : 5 687.55€
- **Association Le Chat Barré : Cabaret champêtre éphémère** : Coût du projet : 71 903.69€
Europe : 43 522.95€ / Département de l'Aude : 3 232.46€ / Région Occitanie : 4 648.28€ / CDC Montagne Noire : 2 500.00€ / Mairie de Fontiers Cabardès : 500.00€ / Auto-financement : 14 732.46€
- **Création d'un gîte 4* « le Mas de l'Ecluse »** : Coût du projet : 415 472.47€
Europe : 150 000.00€ / Région Occitanie : 41 547.00€ / Carcassonne Agglo : 10 000.00€ / Auto-financement : 213 925.47€
- **Coopération inter GAL sur le Canal du Midi par le CRT Occitanie** : Coût du projet : 12 936.00€
Europe : 10 348.006€ / Auto-financement : 2 588.00€
- **Frais de fonctionnement du GAL / Animation gestion 2021** : Coût du projet : 137 471.64€
Europe : 63 696.22€ / Région Occitanie : 7 962.03€ / Auto-financement : 65 813.39€

Maquette financière : Total des projets votés en programmations pour 2021

Coût total des projets	Financement Européen	Région Occitanie	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Département de l'Aude	Mairie de Fontiers Cabardès	Pays Carcassonnais MOP	Auto-financement
666 646.95€	323 065.42€	54 509.03€	17 935.42€	8 438.90€	6 000.00€	500.00€	7 962.03€	248 236.15€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2021, nous avons programmé définitivement **2 231 615.50€ de FEADER** sur l'ensemble des fiches action soit **72.12%** de l'enveloppe totale 😊

9 projets payés en 2021 :

- « **Vignoble et découverte** » OTI Grand Carcassonne : Coût du projet : 27 454.64€
Europe : 17 570.96€ / Auto-financement : 9 883.68€
- **Plan marketing de l'OTI Grand Carcassonne** : Coût du projet : 120 868.42€
Europe : 77 355.76€ / Auto-financement : 43 512.06€
- « **Le Bristol : Valorisation du territoire à travers une salle de restaurant** » : Coût du projet : 33 302.00€
Europe : 16 505.97€ / Région Occitanie : 9 136.00€ / Carcassonne Agglo : 986.50€ / Auto-financement : 6 673.53€
- **Création d'un Gîte 4* au Château de Puichéric** : Coût du projet : 60 537.06€
Europe : 33 238.88€ / DRAC : 15 188.74€ / Auto-financement : 12 109.44€
- **Plan de communication du Domaine des Homs** : Coût du projet : 7 803.69€
Europe : 4 994.31€ / Carcassonne Agglo : 1 248.59€ / Auto-financement : 1 560.79€
- **Faciliter la contractualisation au sein de nouvelles filières agricoles : ADAOA** : Coût du projet : 21 089.18€
Europe : 12 707.41€ / Carcassonne Agglo : 2 278.44€ / CDC Montagne Noire : 1 132.87€ / Auto-financement : 4 970.46€
- **Création d'un Bistrot de Pays "L'ABITARELA" à Castans** : Coût du projet : 50 417.60€
Europe : 32 249.83€ / Carcassonne Agglo : 8 066.81€ / Auto-financement : 10 100.96€
- **Campagne de communication pour le lancement d'une boutique paysanne à Carcassonne** : Coût du projet : 7 829.92€
Europe : 4 871.62€ / Carcassonne Agglo : 1 113.78€ / CDC Montagne Noire : 278.45€ / Auto-financement : 1 566.07€
- **Frais de fonctionnement du GAL : Animation Gestion 2020** : Coût du projet : 135 233.17€
Europe : 108 183.16€ / Région Occitanie : 13 522.90€ / Auto-financement : 13 527.11€

Maquette financière : Total des projets payés en 2021

Coût total des projets	Financement Européen	Région Occitanie	DRAC	Carcassonne Agglo	CDC Montagne Noire	Auto-financement Structure public MOP	Auto-financement
446 833.96€	307 677.90€	22 658.90€	15 188.74€	13 694.12€	1 411.32€	37 258.79€	66 645.31€

Depuis le début du programme et jusqu'en fin 2021, 1 296 153.61€ de FEADER ont été payés sur l'ensemble des fiches action soit 41.89% de l'enveloppe initiale 😊

2021 : Mais aussi 😊

- Coopération inter-GAL autour du Canal du Midi : Une exposition qui voyage sur le territoire (Mairies de Moussoulens, Ventenac Cabardès, Rustiques, Puichéric, Capitainerie de Castelnaudary, Office de Tourisme du Grand Carcassonne : pensez, vous aussi, à la réserver ! 😊)
- Participation aux émissions radio RCF Pays d'Aude « Balades en Pays Carcassonnais » : SudFrance.fr, Domaine de Russol, Compagnie Le Chat Barré, Le Bristol, Château L'Amiral, Association Montolieu Village du livre, La Borieta, le café L'Arzenais, VG Vitraux ...

Nous avons aussi :

Rempli notre mission de communication :

- 1 site internet avec 5 lettres d'informations par an
- 1 communication « grand public » avec les calendriers 2021 envoyés à tous les membres du Pays.
- 1 page Facebook « Pays de Carcassonne, terre de séjour » avec 9 904 fans
- 1 page Instagram « Pays carcassonnais » : avec 350 abonnés
- Présence sur Google My Buisines (21 570 personnes qui nous ont trouvé sur Google et 85 personnes qui ont visité votre site Web)

2. Point activités 2021 : Evaluation finale du programme 2014-2020

Monsieur Jean Paul Villié du Cabinet SITELLE a réalisé l'évaluation finale du GAL sur la période 2014-2020.

Quelques données :

2 505 410 € de fonds européen FEADER : Cette enveloppe se situe dans le haut de la moyenne des enveloppes attribuées aux GAL français.

Contrepartie financière : 1 200 000€ de financement public national et 920 000€ de financement privé soit :

4,6M€ investis sur le territoire

264 porteurs de projet accueillis et conseillés, 55 projets retenus finançant à 71% de l'investissement, 307 entreprises en action sur ces projets dont 225 entreprises audoises.

78% des Porteurs de projet sont privés.

Les points forts :

Le bon fonctionnement du comité de programmation avec un rythme de programmation soutenu et un taux de consommation important.
Le soutien financier de la Communauté de communes de la Montagne noire et de Carcassonne Agglo à travers des règlements spécifiques.
Une cellule de gestion et d'animation performante
L'équilibre territorial équilibré des actions avec une diversité des thèmes et une transversalité des approches.
La montée en gamme de l'offre d'accueil et d'hébergement, de nombreux investissements matériels et une recherche d'innovation dans les actions.
Le nombre important de bénéficiaires privés.
L'effet levier du programme : exemplarité, entraînement.
Le renforcement des liens : lien rural-urbain, lien entre acteurs, lien entre thématiques, lien entre collectivités

2. Point activités 2021 : Enveloppe supplémentaire 2021-2022

Suite à la période COVID, l'Europe a fixé 2 années de transition 2021-2022 repoussant ainsi la nouvelle programmation sur 2023-2027.
Nous avons été informés par un courrier en date du 20 juillet 2021 qu'une dotation complémentaire nous avait été attribuée pour un montant de **588 771€, somme à rajouter à notre dotation 2014-2020.**

Les membres n'ayant aucune remarque à formuler, le rapport d'activités 2021 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2021

La parole est à madame Marie Françoise ROBERT, expert-comptable pour le bilan 2021 : (annexe 1 : bilan) ainsi qu'à madame Nathalie HUZÉ, commissaire aux comptes pour le bilan 2021 :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'activité de l'association a été la suivante :
Les produits d'exploitation se sont élevés à 288 294 €, dont 288 294€ de cotisations et subventions contre 195 724€ au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 47.30%.
Cette hausse ainsi programmée provient du calcul de la cotisation porté à 0.55€ par habitant contre 0.75€ en 2020, qui doit se lisser sur les exercices à venir. et de l'attribution d'une subvention complémentaire : frais de fonctionnement et d'animation GAL Carcassonnais 2021 pour un montant de 71 658.25€

Parallèlement, les frais généraux se sont élevés à 188 329€ contre 158 933€ soit une progression de 29 395€.

Ils comprennent :

- Les achats de fournitures et charges externes pour 53 739€, contre 33 371€ l'exercice précédent, en hausse de 20 368€ dont 17 940€ de frais d'études du cabinet SIBLLE.
- Les autres frais généraux sont restés stables
- Les impôts et taxes : contribution à la formation professionnelle pour 1 860€, contre 1 636€ en 2020,
- Les salaires et traitements pour 94 561€, contre 88 838€ l'exercice précédent,
- Les charges sociales pour 37 859€, contre 34 790€ l'exercice précédent,
- Les dotations aux amortissements pour 309€

Et les autres charges pour 1.

Le résultat net de cet exercice se solde par un excédent de 99 965€, contre 36 797€ au 31 décembre 2020

Commentaires sur le bilan

La valeur nette des immobilisations est de 373€ au 31 décembre 2021

Les créances s'établissent à 306 645€ contre 228 382€ en 2020

La trésorerie s'élevait à 172 322€ au 31 décembre 2021 contre 136 343€ au 31 décembre 2020.

Au passif sont reprises les dettes pour un montant de 32 550€ et les fonds propres de 174 503€ auxquels se rajoute le résultat de cet exercice de 99 965€, excédent que nous vous proposons d'affecter aux fonds propres.

Il est rappelé que les ressources de l'Association sont essentiellement constituées de subventions : la continuité de l'exploitation est ainsi directement liée au respect et au maintien de celles-ci.

Conformément à nos statuts, nous arrivons à terme de notre mandat avec madame Nathalie Huzé, (Commissaire aux comptes titulaire avec pour suppléant monsieur Gilles Marin) et nous vous demandons votre accord pour renouveler leurs mandats pour 6 ans.

Les membres du conseil d'administration approuvent le renouvellement du mandat de Madame Nathalie Huzé en tant que Commissaire aux comptes titulaire, suppléée par Monsieur Gilles Marin. Le vote sera demandé à l'assemblée générale du Pays.

Le point avec André DURAND trésorier :

Recettes 2021 :

- 60 adhérents sur l'année 2021, ce qui représente 900,00€
- La CDC Montagne Noire et Carcassonne Agglo sont à jour de leur cotisation 2021 (4 106,85€ pour la CDC Montagne Noire et 66 042,35€ pour Carcassonne Agglo sur la base de 0,55€ / habitants.
- Les subventions européennes et régionales 2020 ont été versées (108 186,52€ de Leader et 13 523,32€ de la Région Occitanie).

4. Vote des cotisations 2022

Etat des subventions et cotisations du Pays Carcassonnais 2015-2023 suite réunion service finance Carcassonne Agglo du 21 mai 2019

Année de versement	EUROPE / REGION			Carcassonne Agglo			CDC Montagne Noire	Adhérents	Total Subventions	Budget de fonctionnement	
	FEADER	Région	Coût Total Europe + Région	Subventions votées par CA et AG Pays	Subventions versées	Reliquat de subventions non versées					
2015	0,00	0,00	0,00	220 388,00	150 000,00	-388,00	15 514,00	2 580,00	168 094,00	252 629,80	2€ / habitant
				Versé en 2017	70 000,00	Créance abandonnée					
2016	0,00	0,00	0,00	205 486,90	130 000,00	-75 486,90	9 345,60	2 415,00	141 760,60	183 275,80	2€ / habitant
						Créance abandonnée					
2017	113 719,43	14 214,92	127 934,35	111 674,00	70 000,00	-41 674,00	7 860,00	1 830,00	207 624,35	212 524,26	1€ / habitant
2018	102 804,60	12 850,57	115 655,17								
2018 (reliquat 2015/2016)	28 429,88	3 553,74	31 983,62	93 895,20	15 000,00	-78 895,20	6 117,60	1 305,00	170 061,39	204 740,02	0,80€ / habitant
TOTAL DES SUBVENTIONS VOTEES MAIS NON PAYEES						-120 569,20	Somme qui sera divisée sur les 4 années qui suivent				

Montant des cotisations AVANT l'attribution de l'enveloppe supplémentaire :

EUROPE / REGION			Carcassonne Agglo				CDC Montagne Noire	Adhérents	Total Subventions	Budget de fonctionnement	
Année de versement	FEADER	Région	Coût Total Europe + Région	Subventions votées par CA et AG Pays	Reliquat de subventions non versées	Total subvention annuelle					
2019	103 970,91	12 996,36	116 967,27	61 614,85	0,00	61 614,85	4 140,40	1 000,00	183 722,52	202 000,00	0,55€ / habitant
2020	105 454,14	13 181,77	118 635,91	86 250,00	30 142,30	116 392,30	5 647,50	500,00	241 175,71	236 282,74	0,75€ / habitant
2021	108 079,56	13 509,95	121 589,51	66 000,00	30 142,30	96 142,30	4 141,50	500,00	222 373,31	219 218,04	0,55€ / habitant
2022	63 793,94	7 974,24	79 742,43	108 000,00	30 142,30	138 142,30	6 777,00	500,00	225 161,73	225 000,00*	0,90€ / habitant
2023	85 000,00(1)	8 500,00	93 500,00	96 000,00	30 142,30	126 142,30	6 024,00	500,00	226 166,30	220 000,00**	0,80€ / habitant
Total des subventions votées mais non payées:						0,00					

Base Population pour 2021/2022/2023 : Carcassonne Agglo : 115 000 / CDC MN : 7 530

* Le budget présenté tient compte du cabinet étude pour bilan final du GAL 2014-2020

** Le budget présenté tient compte du cabinet étude pour la réalisation du programme 2021- 2027

Le budget présenté ne tient pas compte des frais fin de mission

Le budget présenté ne tient pas compte de l'inflation de 2019 à 2023

Le budget présenté tient compte de la coopération à réaliser d'ici 2021 pour un montant de **85 000€**, repartis sur 2018-2019-2020-2021 (montant à avancer pour l'association)

(1) Remboursement de la coopération 85 000€

Coopération Fiche 5	
Total maquette	92 000,00
2018	6069,82
2019	0
2020	51547,44
2021	34382,74

Montant des cotisations APRES l'attribution de l'enveloppe supplémentaire :

EUROPE / REGION			Carcassonne Agglo				CDC Montagne Noire	Adhérents	Total Subventions	Budget de fonctionnement	
Année de versement	FEADER	Région	Coût Total Europe + Région	Subventions votées par CA et AG Pays	Reliquat de subventions non versées	Total subvention annuelle					
2019	103 970,91	12 996,36	116 967,27	61 614,85	0,00	61 614,85	4 140,40	1 000,00	183 722,52	202 000,00	0,55€ / habitant
2020	105 454,14	13 181,77	118 635,91	86 250,00	30 142,30	116 392,30	5 647,50	500,00	241 175,71	236 282,74	0,75€ / habitant
2021	108 079,56	13 509,95	121 589,51	66 000,00	30 142,30	96 142,30	4 141,50	500,00	222 373,31	219 218,04	0,55€ / habitant
2022	63 793,94	7 974,24	79 742,43	108 559,80	30 142,30	138 702,10	6 705,90	500,00	225 650,43	225 000,00*	0,90€ / habitant
2023	112 349,43	14 043,68	128 393,11	66 042,35	30 142,30	96 184,65	4 106,85	500,00	227 184,61	225 000,00 *	0,55€ / habitant
2024*	34 846,70	3 484,67	38 331,37	174 111,65	0,00	174 111,65	10 827,15	500,00	223 770,17	220 000,00	1,45€ / habitant

Base Population pour 2021/2022 : Carcassonne Agglo : 115 000 / CDC MN : 7 530

Base Population DGF pour 2023-2024 : Carcassonne Agglo : 120 622 Habt / CDC MN : 7451 Habt

* Le budget présenté tient compte du cabinet étude pour bilan final du GAL 2014-2020 - et du budget préparation au prochain programme

Le budget présenté ne tient pas compte des frais fin de mission

Le budget présenté ne tient pas compte de l'inflation de 2019 à 2024

2024* = le budget annoncé ne prend pas en compte la réallocation du prochain programme

L'enveloppe supplémentaire nous a permis de réduire les cotisations demandées à Carcassonne Agglo et la CDC Montagne Noire pour l'année 2023 et de prévoir une nouvelle année de fonctionnement, soit 2024.

Validation de la demande de subvention 2022 et de la demande de paiement 2021.

	Demande de paiement 2021	Demande de subvention 2022
Europe	63 696.22€	112 349.43€
Région	7 962.03€	14 043.68€
GAL autofinancement	65 813.39€	14 043.68€
Total Général du Projet	137 471.64€	140 436.79€

Vote du budget prévisionnel et des cotisations 2022

DEPENSES 2022		RECETTES 2022	
	€		€
Services extérieurs		Produits de gestion	
Fournitures	600,00	Reliquat Carcassonne Agglo 2018	30 142,30
Poste - Cartouche encre	300,00	Carcassonne Agglo 2022 (0,90€/h)	108 559,80
Poste - Boîte postale	118,80	CDC Montagne Noire 2022 (0,90€/h)	6 705,90
Location Machine Poste 2021-2022	400,00	Cotisation Adhérents 2022	500,00
Frais Postaux	2 000,00	Total Produits de gestion	145 908,00
Locations photocopieur / Sharps	3 500,00	Produits aides spécifiques	
Frais de télécoms - Orange	2 500,00	Subvention Europe - Leader 2021	63 686,22
Loyer bureau	5 000,00	Subvention Région 2021	7 982,03
EDF	2 300,00	Subvention Département	0,00
Ménage Locaux	900,00	Total Produits aides spécifiques	71 658,25
Assurances Local - responsabilité	1 600,00		
Divers achat service extérieur	1 000,00		
Cotisations externes (ANPP-CAUE...)	1 500,00		
Comptable Bilan 2020	3 600,00		
Expert aux comptes bilan 2020	3 000,00		
Total services extérieurs	28 618,80		
Banques			
Cyber	36,00 €		
Chequier	2,75 €		
Com intervention	0,00 €		
Lettre info Découvert	0,00 €		
Interet débiteur	0,00 €		
Commission de dépassement	0,00 €		
Commission de découvert	0,00 €		
Cotisation CB	60,00 €		
Frais virement	25,00 €		
Total Frais Banque	123,75		
Charges de personnel			
Rémunérations du personnel	64 000,00		
Frais du personnel	1 500,00		
Impôts	6 500,00		
Charges sociales	51 000,00		
Mutuelle	2 800,00		
Frais établissement Paie	350,00		
Taxe sur salaire-Fongicif-Agefos 2020	1 800,00		
Total charges de personnel	127 750,00		
Charges propres à la promotion			
Resonance communication Site Internet	3 500,00		
Participation Salons/Colloques	100,00		
Chevalet 2023	1 500,00		
Divers (reception, invitation)	1 500,00		
Divers (Abonnement semaine du minervois / la dépêche / RCF...)	700,00		
Coopération GAL du Carcassonnais	53 773,70		
Evaluation Gal du Carcassonnais	0,00		
Total promotion	61 073,70		
TOTAL CHARGES	217 566,25	TOTAL PRODUITS	217 566,25

Le point avec André DURAND trésorier :

Cotisations en faveur du Pays Carcassonnais 2022 :

- Carcassonne Agglo / CDC Montagne Noire : 0,90€ par habitant (selon fiche GDF, taux qui varie en fonction de l'enveloppe européenne et régionale, en tenant compte du décalage de paiement soit en moyenne 6 mois après l'année de paiement).
- Adhérents au Pays : 15€ par personne

Cotisations externes :

- CAUE : 220€
- LEADER FRANCE : 600€
- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) : 600€

Les membres du conseil d'administration prennent acte du vote des cotisations 2022 et valident la demande de subvention 2022, la demande de paiement 2021 et le budget prévisionnel 2022.

5. Candidature du Pays Carcassonnais au prochain programme LEADER 2023-2027 – Recrutement du Cabinet d'étude

RECRUTEMENT DES GAL :

La Région Occitanie va lancer courant avril un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) pour recruter les GAL et les structures porteuses du futur programme. La candidature devra être déposée le 28 avril 2022 pour une sélection le 3 juin, date de la Commission permanente régionale, nous n'aurons que peu de délai mais la Région nous affirme que le dossier sera léger à monter (5 pages maximum). L'association du Pays Carcassonnais se porte donc candidate comme structure porteuse du prochain programme :

Les membres du Bureau valident la candidature du pays Carcassonnais pour la programmation 2023-2027. Carcassonne Agglo va voter cette proposition de candidature lors de leur prochain Bureau. Il sera demandé la même chose à la Communauté de communes de la Montagne Noire afin de ne pas perdre de temps, ne sachant pas à ce jour, les volontés administratives de la Région sur l'implication des collectivités dans le GAL.

Quelques points à voir ensemble :

La Région nous demande de choisir à titre indicatif les thématiques qui nous semblent les mieux adaptées à notre territoire :

1/ une Europe plus intelligente : grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises ;

2/ une Europe plus verte : et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ;

3/ une Europe plus connectée : dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique ;

4/ une Europe plus sociale : qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé ;

5/ une Europe plus proche des citoyens : qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne

Avis des membres du bureau et du comité de programmation sur les thématiques :

1/ une Europe plus intelligente : grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises ;

2/ une Europe plus verte : et à zéro émission de carbone, qui met en œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique ;

3/ une Europe plus proche des citoyens : qui soutiendra les stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'Union européenne

Ces thématiques ci-dessus sont retenues avec les thématiques d'une Europe Connectée et sociale en transversalité pour chacune des thématiques.

Avis d'une administratrice : la thématique d'une Europe plus sociale devrait être une priorité : il est à noter que ces thématiques seront débattues lors du travail de la réalisation de la candidature avec l'ensemble des partenaires publics et privés du territoire à partir de juillet 2022.

Enfin, la Région décide de rendre les villes-centre **inéligibles** au programme LEADER.

Rappel : c'était le cas sur le programme 2007-2013, ce qui a empêché bon nombre de projets, d'où la demande de réintégrer les villes-centre dans le programme 2014-2020, ce qui nous a permis de recevoir des projets comme le développement de la Borieta, les plans de communication de SUDFRANCE.FR, de Gîtes de France, des Offices de tourisme Grand Carcassonne et Carcassonne et du Bristol et ainsi, de resserrer les liens entre le rural et l'urbain, d'autres porteurs de projet seraient encore à démarcher comme le CIS-Lamourelle, l'auberge de jeunesse, l'épicerie Bergé...et bien d'autres.

Avis des membres du bureau : Etablir une lettre commune en indiquant l'importance des villes-centre dans le programme 2023-2027 et la faire signer par la présidente du GAL et les présidents de Carcassonne Agglo et de la CDC Montagne Noire.

Avis d'un administrateur : ??????

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la proposition concernant la candidature du Pays Carcassonnais au prochain programme LEADER 2023-2027 avec un vote partiel sur le choix des thématiques : 31 voix sur 32 (1 abstention).

CANDIDATURE 2023 – 2027 :

La Région Occitanie lancera au début du mois de juillet un appel à candidature des programmes LEADER des GAL d'Occitanie pour un dépôt fin décembre 2022. La contractualisation devrait s'effectuer sur le 1^{er} trimestre 2023 pour une mise en service dès le second trimestre.

Comme nous l'avions prévu dans notre prévisionnel financier, nous procéderons au recrutement d'un cabinet d'études pour nous aider à monter la stratégie et les fiches-actions.

Les membres du conseil d'administration valident le recrutement d'un cabinet d'études pour monter la candidature du pays Carcassonnais pour la programmation 2023-2027

6. Modification des statuts de l'association du Pays Carcassonnais

Carcassonne Agglo souhaiterait que nous rajoutions un objet supplémentaire à nos statuts valorisant le fait que nous portons un Groupe d'Action Locale (GAL) dans le cadre d'un programme européen LEADER.

Ci-dessous les statuts à jour (dernière modification 2017) :

« L'association du Pays Carcassonnais a pour objet de :

- Créer et gérer un pays
- Animer et contribuer à l'élaboration d'une politique de développement local à l'échelle du territoire **à travers le portage d'un Groupe d'Action Locale (GAL) dans le cadre d'un programme européen LEADER**, sans exclure des coopérations ponctuelles de voisinage. Elle se chargera tout particulièrement :
 - ❖ De réunir, de coordonner les forces vives économiques, sociales et culturelles du périmètre du Pays Carcassonnais, et d'être un outil de participation, de débat, de réflexion et de concertations entre élus et non élus.
 - ❖ De réaliser ou faire réaliser des études et expertises

- ❖ De demander le concours de spécialistes scientifiques et techniques dont il juge la consultation nécessaire
 - ❖ De favoriser et participer à toute action ou intervention se rattachant à sa mission
- Coordonner et assurer les moyens de fonctionnement du conseil de développement du pays
 - D'assurer le suivi et l'évaluation de la Charte de Développement du Pays Carcassonnais, de réaliser toute proposition de développement.
 - D'assurer l'organisation, l'émergence des projets et le suivi des actions issues de cette charte de développement.
 - De prendre en charge la communication interne et externe au regard de ces objectifs sur le territoire du bassin de vie Carcassonnais.
 - De mener à bien les modifications de procédure découlant d'une évolution du cadre législatif concernant son domaine d'action. »

Les membres du bureau proposent d'inclure : à travers le portage d'un Groupe d'Action Locale (GAL) dans le cadre d'un programme européen LEADER (CF dans le texte ci-dessus)

Les membres du conseil d'administration valident la modification des statuts

7. Questions diverses

La présentation du **Projet de territoire** 2020-2040 prévue initialement par Carcassonne Agglo est annulée suite à un cas de COVID de l'intervenant.

Carcassonne Agglo proposera ultérieurement une nouvelle date aux membres du Pays Carcassonnais.

Les membres du conseil d'administration n'ont pas d'autres questions.

La présidente Tamara RIVEL lève la séance à 19h.

La Présidente,



Tamara RIVEL

Le Trésorier,



André DURAND

Annexe 1 : Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT				
	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	288 294		195 724	92 570 47.30
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits			7	7 100.00
Total I	288 294	195 731	92 563	47.29
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	53 739		33 371	20 368 61.03
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 860		1 636	225 13.76
Salaires et traitements	94 561		88 838	5 723 6.44
Charges sociales	37 859		34 790	3 069 8.82
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	309		297	11 3.75
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges			1	1 100.00
Total II	188 329	158 933	29 395	18.50
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	99 965	36 797	63 168	171.66

COMPTE DE RESULTAT				
	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	99 965	36 797	63 168	171.66
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	288 294	195 731	92 563	47.29
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	188 329	158 933	29 395	18.50
5. EXCEDENT OU DEFICIT	99 965	36 797	63 168	171.66

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	288 294	195 724	92 570	47,30
74000000 COTISATIONS MEMBRES	1 135	870	265	30,46
74000100 SUBVENTION ANIM GAL	216 990	100 216	116 774	116,52
74000300 COTISATIONS COMMUNES	70 169	94 638	24 469	25,85
AUTRES PRODUITS		7	7	100,00
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.		7	7	100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	288 294	195 731	92 563	47,29
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	53 739	33 371	20 368	61,03
60410000 ACHATS D'ETUDES ET DE PS	17 940		17 940	
60611000 ELECTRICITE	2 123	1 557	566	36,38
60630000 FOURN ENTRET & PETIT EQUI	984	540	443	82,07
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIV	1 928	1 157	771	66,63
61220000 CREDIT-BAIL MOBILIER	2 059	1 740	319	18,32
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	3 950	3 908	42	1,08
61330000 HEBERGEMENT SITE INTERNET	2 563	2 921	357	12,23
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	738	555	183	32,96
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE	860	822	38	4,62
61520000 ENTRET ET REP S/BIENS IMM	927	491	436	88,94
61560000 MAINTENANCE	138	159	21	12,97
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	1 636	1 774	138	7,80
61610000 MULTIRISQUES	210		210	
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	462	457	5	1,08
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	35		35	
62140000 PERSONNEL DETACHE OU PRE		0	0	100,00
62260000 HONORAIRES	6 100	6 100		
62261000 HONORAIRES INFORMATIQUES	458	428	30	7,09
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 835	1 578	256	16,24
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 441	1 409	33	2,33
62560000 MISSIONS	217		217	
62570000 RECEPTIONS	1 559	1 308	250	19,15
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	2 259	2 202	57	2,57
62650000 ORANGE / INTERNET	2 496	2 475	21	0,86
62780000 AUTRES FRAIS & COMM PREST	165	371	206	55,55
62810000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS	657	1 420	763	53,73
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 860	1 636	225	13,76
63330000 PART EMPLOY A FORM PROF	1 860	1 636	225	13,76
SALAIRES ET TRAITEMENTS	94 561	88 838	5 723	6,44
64110000 REMUNERATIONS PERSONNEL	92 263	90 862	1 401	1,54
64120000 CONGES PAYES	2 298	2 024	4 322	213,50
CHARGES SOCIALES	37 859	34 790	3 069	8,82
64510000 URSSAF	26 786	26 207	580	2,21
64520000 MUTUELLE	1 273	2 405	1 133	47,08
64530000 CAISSE RETRAITE	7 326	6 898	429	6,21
64536000 PREVOYANCE CIRPRECA		827	827	
64580000 COT AUTRES ORGANISMES	385	381	3	0,81
64582000 CHARGES SOCIALES S/ CONGES PAY	1 262	1 101	2 363	214,58

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	309	297	11	3,75
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL	309	297	11	3,75
AUTRES CHARGES		1	1	100,00
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE		1	1	100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	188 329	158 933	29 395	18,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	99 965	36 797	63 168	171,66
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	99 965	36 797	63 168	171,66
TOTAL DES PRODUITS	288 294	195 731	92 563	47,29
TOTAL DES CHARGES	188 329	158 933	29 395	18,50
EXCEDENT OU DEFICIT	99 965	36 797	63 168	171,66

Annexe 1 : Bilan actif / Bilan passif

DETAIL BILAN PASSIF				
PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - AVEC DROIT DE REPRISE	174 503	137 705	36 797	26.72
10300000 FONDS ASSOCIATIFS	174 503	137 705	36 797	26.72
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	99 965	36 797	63 168	171.66
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	274 468	174 503	99 965	57.29
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	274 468	174 503	99 965	57.29
TOTAL FONDS DEDIES				
TOTAL PROVISIONS				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	15	15		
51860000 FRAIS BANCAIRES A PAYER	15	15		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	9 732	9 712	20	0.21
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	9 732	9 712	20	0.21
DETTE FISCALES ET SOCIALES	22 803	44 834	22 031	49.14
42820000 DETTES PROV. P/ CONGES A PAYER	7 334	5 036	2 298	45.62
43100000 SECURITE SOCIALE	4 593	4 514	79	1.75
43720000 MUTUELLE	424	269	155	57.66
43730000 RETRAITE AG2R	3 761	3 214	547	17.02
43750000 AG2R PREVOYANCE	207	190	17	4.52
43780000 SIST MEDECINE DU TRAVAIL	100	99	1	1.14
43820000 CHARGES SOC. S/ CONGES A PAYER	3 845	2 583	1 262	48.85
44170000 SUBV CONSEIL GAL A RECEV		23 625	23 625	100.00
44210000 ETAT- PRELEV A LA SOURCE IR	752	748	4	0.51
44310000 ACTIVITE PARTIELLE		2 912	2 912	100.00
44860000 CHARGES A PAYER	1 788	1 636	152	9.31
TOTAL DETTES	32 550	54 560	22 011	40.34
TOTAL GENERAL	307 018	229 063	77 954	34.03

DETAIL BILAN ACTIF				
ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL				
20500000 CONCESS. BREVETS LICENCE	1 100	1 100		
28050000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS	1 100	1 100		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	373	681	309	45.28
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	598	598		
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	16 073	16 073		
21840000 MOBILIER	5 965	5 965		
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	598	598		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	15 700	15 391	309	2.00
28184000 AMORT.MOBILIER	5 965	5 965		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	373	681	309	45.28
AUTRES	131 943	90 427	41 516	45.91
44100300 COTISAT COMMUNES A RECEV	60 285	90 427	30 142	33.33
44170000 SUBV CONSEIL GAL A RECEV	71 658		71 658	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50	50		
30810000 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50	50		
DISPONIBILITES	172 322	136 343	35 979	26.39
51230000 BANQUE POPULAIRE I	172 306	136 343	35 962	26.38
53100000 CAISSE	16		16	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 330	1 562	768	49.19
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	2 330	1 562	768	49.19
TOTAL ACTIF CIRCULANT	306 645	228 382	78 263	34.27
TOTAL GENERAL	307 018	229 063	77 954	34.03